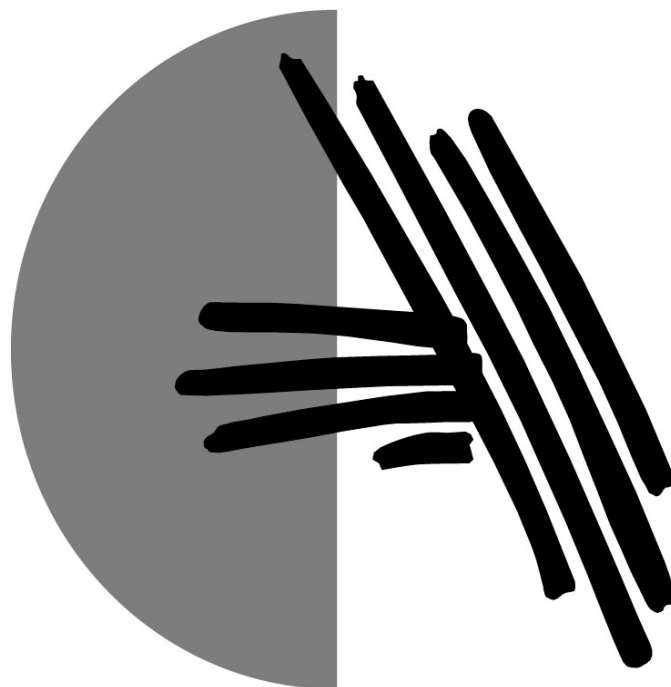


P
R
O
C
E
S
-
V
E
R
B
A
L



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORMANDIE

SESSION
DU 20 NOVEMBRE
2006

Sommaire

Sommaire	2
Introduction	6
Gestion interne.....	10
Les budgets modificatifs des services pour 2006	11
Le Comité d'expansion agroalimentaire	11
Observatoire, prospective et réseaux	11
Actions économiques et développement agricole de Basse-Normandie.....	11
Formation-emploi	11
Service régional cidricole.....	12
Les SUAD.....	12
Service médias interactifs (SMI)	12
Service général	12
Les budgets primitifs des services pour 2007	14
Délibérations à incidence financière	16
Dévolution du patrimoine de l'ANERA.....	16
Tarifs des prestations en 2007	16
Agriculture et développement durable	17
Positionnement de l'agriculture normande	18
Les grandes évolutions de la consommation.....	19
Bilan d'activités de la CRAN 2001-2006.....	22

Le lundi 20 novembre 2006, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie s'est réunie, en Session, à Caen.

Ouverture de la séance à 14 h 45.

Membres

Présents :

Calvados : M. LEGRAND, M. AMAR, J. BLOUET, D. CHERON, F. FERREY, J. LOUVET, P. ROLLAND, J. SEBIRE

Eure : E. JOIN-LAMBERT, D. LEFEBVRE, B. LEFORT, J.P. METAYER

Manche : J. BELIARD, G. DUVERNOIS, P. FERREY, E. LECLER, H. MARIE

Orne : R. CHEVALLIER, C. DAPP, D.EPRON, D. GENISSEL, G. MACE, C. VAUGEOIS

Seine-Maritime : R. BARIL, H. EUDIER, F. LEGRAS, L. LEVASSEUR, D. LHOMMET, G. DE CHEZELLES

CRPF : L.R. DE LESQUEN

Excusés :

Y. LEBAUDY, R. CRON, R. BAILHACHE, A. COSSE, M. MERIENNE, P. DUBOUST, F. FIEHUE, C. CABIN, M. LEFAUCHEUR, C. QUESNAY

Membres associés

Présents :

J. BESNARD, A. DELANGLE, F. DUMOUCHEL

Autres participants

Présents :

Mme D. RAPOPORT DRC
M. Y. RIOU Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt pour la Basse-Normandie
M. M. DROULIN Président du Conseil Economique et Social Régional de Basse-Normandie

M. LE LAN, G. COMMEAUX, P. PREVEL, B. CHARUEL, H. SENTILHES, D. BOUGON, J. REBILLARD, J. CHEVALIER, G. GAIN, S. HAMON - LE GUYADER, D. BIORET, M. THEAULT, C. AUDUSSEAU

Excusés :

M. C. SCHOTT Préfet de la Région Basse-Normandie
M. J.F. CARENCO Préfet de la Région Haute-Normandie
M.Ph. DURON Président de la Région Basse-Normandie
M. J.K. DESCHAMPS Président de la Commission Environnement, Ruralité et Agriculture Durable de la Région Basse-Normandie
M. A. LE VERN Président de la Région Haute-Normandie
Mme M.F. GAOUYER Vice-Présidente de la Région Haute-Normandie, chargée de l'agriculture, de la pêche et du tourisme

M. D. LAUGA	Directeur Général des services de la Région Basse-Normandie
M. P. JOLY	Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de Basse-Normandie
Mme O. BOBENRIETHER	Directrice Régionale de l'Agriculture et de la Forêt pour la Haute-Normandie
M. F. BERGES	Trésorier Payeur Général de Basse-Normandie
M. G. CORNIER	Président de la CRCI de Basse-Normandie
M. D. HERREMANS	Membre de la CRCI de Basse-Normandie, représentant M. CORNIER
M. J.P. CONRAUD	Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Basse-Normandie
M. S. TURPIN	Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Calvados, représentant M. CONRAUD
M. J. MOUCHEL	Président d'Honneur de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Introduction

Le président Daniel Épron évoque la mémoire de leur ami et collègue, Gilbert Delaville, décédé quelques mois plus tôt. Ce responsable professionnel de la Manche, reconnu de tous, savait tenir à la fois son rôle de syndicaliste et son rôle de responsable, pour assumer quelquefois des décisions extrêmement difficiles.

A sa demande, l'assemblée observe une minute de silence en la mémoire de M. Gilbert Delaville.

Le président Daniel Épron soumet ensuite à l'approbation des membres les procès-verbaux de la session du 20 mars et du 26 juin 2006. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Le président Daniel Épron présente ensuite l'ordre du jour :

1. Gestion interne
 - Les budgets modificatifs des services pour 2006
 - Les budgets primitifs des services pour 2007
2. Agriculture et Développement durable
 - Positionnement de l'agriculture normande
 - Cinq exemples d'actions conduites par les Chambres d'Agriculture de Normandie
 - Perspectives
3. Bilan d'activités de la CRAN 2001/2006
4. Questions diverses

Le bureau a souhaité proposer à la session de réfléchir sur l'agriculture et le développement durable, et rappeler que les Chambres d'Agriculture n'ont pas attendu la prise en considération actuelle pour aborder cette problématique. En effet, les Chambres d'Agriculture de Normandie travaillent sur ces aspects depuis des années. A titre d'exemple, les cinq Chambres Départementales vont chacune présenter à l'assemblée des travaux conduits dans leur compagnie.

La dernière session de cette mandature veut s'inscrire dans la continuité, bien évidemment, de ce que ses membres font depuis maintenant six ans. Le président Daniel Épron se félicite des chantiers qui ont été conduits. Il convient de conforter ce qui a été fait et de réfléchir aux nouvelles orientations.

Le président Daniel Épron remercie pour sa présence Mme Danielle Rapoport, qui interviendra afin d'apporter un regard extérieur, un éclairage peut-être un peu plus large que celui que les membres de la Chambre Régionale d'Agriculture peuvent avoir sur les attentes de la société aujourd'hui, une vision autre que la leur qui ne peut être totalement considérée comme objective.

Au vu des problèmes de la politique actuelle, le président Daniel Épron rappelle avec force et conviction qu'il faut rester vigilant pour ce qui concerne la mise en place, la continuité ou la fin des programmes de soutien à l'agriculture, par exemple dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments d'élevage. Le PMPOA se termine à la fin de l'année.

Sur le plan végétal, l'enveloppe n'est pas très importante ; il faut se donner les moyens de l'utiliser malgré le peu de temps qui reste. Des critères de priorité entrent en ligne de compte ; mais les dossiers non prioritaires ne sont pas pour autant exclus. La profession agricole ne doit pas s'autocensurer sur ces délais extrêmement courts.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie a par ailleurs mené une réflexion en amont des grands travaux envisagés, comme la négociation des contrats de projets État-Région.

Le président Daniel Épron rappelle les enjeux validés lors de la dernière session, dont la performance économique des exploitations agricoles et des filières : des chiffres sont là pour la prouver, même si certains affirment que les agriculteurs n'ont pas su apporter des réponses à leurs concitoyens sur les orientations de l'agriculture, et qu'ils appliquent toujours des principes de développement à outrance et de productivisme.

Selon les chiffres du SCEES, la Normandie a perdu, en volume, 0,8 % sur 6 ans pour la production laitière ; en viande bovine, elle a perdu 4,7 % de ses volumes. En céréales, en productions végétales, la Normandie a augmenté de 6 %. Le président Daniel Épron est assez satisfait de cette augmentation, qui permet peut-être d'entrevoir de nouveaux débouchés et la demande à l'échelle mondiale avec une certaine sérénité. Mais de tels chiffres démentent complètement les déclarations sur le productivisme, la surproduction...

Sur le plan financier, la construction budgétaire s'avère difficile pour les Chambres d'Agriculture. Les budgets diminuent, et en même temps est réorganisée la répartition de certains crédits contractualisés, avec par exemple l'éventualité d'une distribution directe par les offices. Les filières ne s'y retrouvent plus, les moyens de développement qu'elles peuvent espérer ne correspondent plus à la réalité de leurs besoins, même si leurs organisations ont fait leurs preuves jusqu'à maintenant. Le président Daniel Épron s'interroge sur les moyens qui seront alloués demain, et surtout sur l'efficacité qu'ils pourront engendrer, dans un souci de développement économique agricole de la Normandie.

Depuis 6 ans, les Chambres d'Agriculture de Normandie ont permis un développement significatif de l'agroalimentaire. Elles ont aussi accompagné le positionnement de leur agriculture, en menant des études, en conduisant des projets et réflexions.

Quelques points de satisfaction à noter sur l'année qui vient de s'écouler :

- Le salon Novea dans l'Eure, en septembre, une manifestation importante tournée vers l'avenir. Sans subir l'effet de mode, il a positionné une réflexion d'utilisation de produits de l'agriculture à des fins autres qu'alimentaires.
- L'agriculture reste aussi tournée vers l'alimentation : s'est posée, lors du colloque sur l'alimentation, la question : Que mangerons-nous demain en 2020 ? Plus de 250 personnes y ont assisté, dont des industriels, des membres des filières, ou des observateurs. Tous ont confirmé la nécessité d'innovation et d'anticipation, qui permettra d'être toujours présent demain.
- Un autre domaine dont le président Daniel Épron croit que l'on peut se féliciter dans les Chambres d'Agriculture de Normandie : celui de l'informatique, d'Internet. La preuve en est la reconnaissance des travaux conduits, puisque le salon des Rencontres des Systèmes d'Information (RSI), qui a eu lieu au mois d'octobre à Deauville, marque désormais un moment important, reconnu au niveau régional. Ce salon a mis en avant l'utilisation, le développement, l'innovation dans tous les domaines des technologies et de la communication. C'est, là aussi, un élément important de reconnaissance : les agriculteurs, même s'ils donnent quelquefois une image conservatrice, traditionnelle, savent aussi utiliser - et non seulement utiliser, mais aussi développer - toutes ces nouvelles technologies.
- Les Chambres d'Agriculture n'oublient pas non plus l'homme. Celui-ci représente l'élément central de toutes leurs réflexions. Bien sûr, le nombre d'actifs en agriculture a tendance à diminuer, dans un contexte d'agrandissement des exploitations et de complexité administrative. L'ouverture et l'emploi en agriculture font partie des préoccupations des Chambres d'Agriculture de Normandie.
- Enfin, dans le domaine de l'agroalimentaire, le président Daniel Épron se félicite, cette année encore, de la présence de la Normandie au Salon de l'agriculture et au SIAL. Sur ce dernier salon, rencontre de toutes les industries agroalimentaires du monde, mais plus particulièrement d'Europe jusqu'à présent, cette année l'Asie et la Chine étaient fortement présentes. Ce phénomène doit interpeller et faire réfléchir les agriculteurs sur la façon dont le monde évolue. En effet, encore une fois, la mondialisation des échanges ne se résume pas à de simples déclarations au journal de 20 h ; c'est aussi la réalité du quotidien. Il suffit de constater les tensions existant aujourd'hui sur les prix alimentaires au niveau mondial.

Après ce rapide rappel du positionnement de la Chambre Régionale d'Agriculture, le président Daniel Épron rappelle que l'agriculture constitue un secteur économique extrêmement important pour la Normandie. On ne doit pas avoir peur de l'affirmer et on continue à le développer. Après les chiffres cités tout à l'heure, à ceux qui pensent qu'il reste des productivistes qui n'ont pas compris la réalité des attentes sociétales, il rappelle que le volume de production a baissé sur 6 ans, ce qu'il regrette, parce qu'il pense qu'à terme l'agriculture pourrait le payer cher. Il invite les membres de la Chambre d'Agriculture à veiller, encore une fois, à se rassembler pour que l'agriculture en laquelle ils croient, réponde toujours aux attentes de la société française.

Par ailleurs, l'investissement dans l'avenir est extrêmement important. Dans le domaine de la formation, la première pierre du nouvel ESITPA (formation des ingénieurs) a été posée à Mont-Saint-Aignan.

Enfin, sur un domaine plus interne d'organisation des locaux, le président Daniel Épron informe que le Crédit Agricole a racheté les locaux du CRPF au sein de l'Agropôle, pour y installer une agence entreprises. Le Crédit Agricole continuera, comme le faisait le CRPF, à mettre à disposition de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie la salle 1, où se tiennent les sessions.

Gestion interne

Les budgets modificatifs des services pour 2006

M. Jacques Chevalier présente l'évolution du budget modificatif 2006 par service (*cf. annexe 1*).

Le Comité d'expansion agroalimentaire

Le budget modificatif (1 091 000 €) affiche 55 000 € de plus que le budget primitif (1 036 000 €). Cette augmentation est notamment liée à une bonne activité export du Comité d'expansion. Des partenariats ont également été menés avec la grande distribution, dont Auchan, en lien avec IRQUA-Normandie. Le SIAL, qui s'est tenu cette année (c'est une manifestation qui a lieu tous les 2 ans), a aussi eu pour conséquence l'engagement un budget plus important au Comité, ainsi que le lancement du Concours de l'innovation de l'agroalimentaire normand.

Le budget 2006 du Comité d'expansion est équilibré.

Observatoire, prospective et réseaux

Là encore, le budget modificatif (901 000 €) est supérieur au budget primitif (861 000 €), de plus de 40 000 €. On note un niveau de réalisation un peu plus important concernant le colloque Alimentation "Que mangerons-nous en 2020 ?". La mutualisation entre les Chambres d'Agriculture de Normandie de toute la stratégie agritourisme, notamment pour la fabrication des catalogues Bienvenue à la ferme, explique aussi cette augmentation.

A la suite de la grippe aviaire, la Région Basse-Normandie a accru son soutien à l'animation de la filière avicole, ce qui s'est traduit par le passage à plein temps de l'animateur de la filière, Christian Cédra. Celui-ci a récemment quitté la Chambre d'Agriculture du Calvados. Un recrutement en CDD pour quelques mois a donc été conduit pour terminer la mission. En fonction de l'avenir budgétaire, la situation sera réexaminée en 2007.

Pour le service "Observatoire, prospective et réseaux", le budget est équilibré.

Actions économiques et développement agricole de Basse-Normandie

Le budget de ce service connaît lui aussi une forte augmentation, puisqu'il passe de 548 000 € à 730 000 €. Celle-ci est essentiellement liée à l'appel à projets CASDAR Systèmes herbagers, qui a été remporté par la Normandie (projet déjà évoqué lors d'une précédente session). Cela se traduit concrètement par des fonds à gérer, sur la base d'environ 140 000 €, qui seront ensuite redistribués aux différents acteurs de cet appel à projet.

Par ailleurs, le départ de Stéphane Sanchez, chef de service, a conduit à quelques réajustements et recrutements de CDD complémentaires. Il reste pour l'instant, au budget modificatif, 2 000 € à finaliser.

Le service devrait être à l'équilibre en fin d'année.

Formation-emploi

On constate une diminution de 27 000 € entre le budget primitif (538 000 €) et le budget modificatif (511 000 €). On observe une évolution dans la répartition des actions entre l'AREFA de Basse-Normandie et les Chambres d'Agriculture, où est déléguée complètement à l'AREFA la promotion des métiers, sur la base de la convention partenariale d'objectifs (CPO) que la Chambre Régionale a négocié avec la DRTEFP et la Région.

L'activité du service a été marquée par l'émergence du projet FOAD (Formation ouverte à distance).

On note une légère diminution de l'activité de formation actifs agricoles, notamment dans les conventions de formation gérées par le service avec les fonds de la Région, au bénéfice de différents opérateurs de formation.

Le budget correspondant est équilibré en 2006.

Service régional cidricole

Le budget modificatif marque une augmentation de 6 000 € par rapport au budget primitif.

Jacques Chevalier rappelle la création du Comité cidricole normand. Celui-ci permet de réunir l'ensemble des organisations de producteurs à l'échelle de la Normandie, et centralise leurs demandes, notamment celles des arboriculteurs.

On observe une légère progression du nombre d'adhérents en 2006, notamment grâce au partenariat avec les OP, et en particulier AGRIAL. La carte des cidres a été lancée pour le compte de l'ARDEC. Cette action, structurante sur le plan de la communication et du marketing, sera reprise en 2007 et les années suivantes.

Le budget est équilibré pour ce service.

Les SUAD

Ces fonds permettent la gestion de l'ensemble du PRDA. On note une augmentation par rapport au budget primitif, à la fois pour la Basse-Normandie et pour la Haute-Normandie, essentiellement liée au versement du solde de 2005 en 2006.

Service médias interactifs (SMI)

On remarque une augmentation de 22 000 € entre le budget primitif (389 000 €) et le budget modificatif (411 000 €). A noter :

- l'obtention d'un soutien du FEDER de Basse-Normandie à l'action TIC menée par la Chambre Régionale avec les Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie ;
- la finalisation des services web cartographie ;
- le changement d'opérateur, puisque a été choisi Altitude Télécom pour la gestion de la liaison Internet de la Chambre Régionale et du réseau des Chambres Départementales.

Les 45 000 € restant à finaliser vont l'être notamment avec le renouvellement du soutien de la Région Basse-Normandie, accordé aux actions innovantes relatives aux services web à partir de la cartographie.

Service général

On constate une augmentation de 118 000 € entre le budget primitif (1 466 000 €) et le budget modificatif (1 584 000 €). Il faut retenir comme fait majeur la fin des investissements relatifs à l'extension du bâtiment. Le programme d'investissements avait été présenté dans les comptes 2005. Ceci étant, un certain nombre d'investissements complémentaires, concernant notamment des équipements, n'avaient pas été budgétisés. Ils ont donc fait l'objet d'un budget complémentaire, pendant l'année 2006, pour un montant avoisinant les 45 000 €.

A noter l'évolution du poste Communication à la Chambre Régionale d'Agriculture, avec un temps plus important consacré par Claire Audusseau à cette activité. Parallèlement, on note une diminution des recettes du CLIC, pour lequel elle travaille aussi à mi-temps dans le cadre du développement du tourisme de découverte d'entreprise.

Par ailleurs, la réalisation d'un audit par le Système d'information du réseau des Chambres d'Agriculture (SIRCA), à la fois à la Chambre Régionale et dans les Chambres Départementales, va permettre de réfléchir à l'optimisation, à la mutualisation et à la sécurisation des moyens informatiques.

Les 24 000 € à finaliser au budget modificatif sont essentiellement liés aux investissements complémentaires qui ont dû être réalisés pour l'extension du bâtiment (stores, signalétique, mobilier...).

Ce budget devrait cependant rester équilibré en raison d'une évolution des dépenses qui s'annonce plutôt inférieure à ce qui avait été prévu.



Le budget primitif consolidé s'élevait à 6 836 000 € ; le budget modificatif affiche 7 537 494 €. Cette augmentation importante, de 700 000 €, vient d'être détaillée au fil des différents services.

En ce qui concerne les salaires et charges du personnel, on constate une diminution de 33 000 € entre le budget prévisionnel et le budget modificatif.

Dans les opérations diverses de gestion, on note une importante augmentation, détaillée dans la présentation. En ce qui concerne la maîtrise d'oeuvre d'opérations, on constate 101 404 € de recettes supplémentaires.

Jacques Chevalier rappelle par ailleurs que l'activité relative aux salons et manifestations a fortement augmenté en 2006, tandis que l'effectif du comité restait constant.

Les fonds à gérer marquent une nette augmentation, notamment avec le reliquat 2005 qui a été affecté à 2006, ainsi que l'appel à projets sur les Systèmes herbagers.

Quant aux impôts et taxes, ils ont augmenté de 17 000 €. La taxe d'habitation, très sous-évaluée jusqu'à présent, est passée de 1 500 € à plus de 12 000 €. Des taxes relatives à l'emploi de salariés handicapés ont également augmenté.

En investissements, amortissements et emprunts, c'est une augmentation de 20 000 € en solde par rapport à ce qui était prévu, dans un budget globalement équilibré, a priori sans prélèvement dans le fonds de roulement.

D'ici la fin de l'année, les incertitudes qui subsistent, relatives à des recettes à finaliser, devraient se résoudre.

M. Jacques Chevalier donne lecture des 2 délibérations annexées au budget modificatif 2006 (cf. dossier remis aux participants).

Sur proposition du Président Daniel Épron,

- le budget modificatif 2006 des services
- et les délibérations relatives :

- à l'annulation de titres de recettes (c/ 67182) pour un montant de 14 727,96 € HT,
- à l'admission en non-valeurs (c/ 6714) pour un montant de 4 158,75 € HT,

sont adoptés à l'unanimité.

Les budgets primitifs des services pour 2007

En introduction à ce budget primitif, le Président Daniel Épron souhaite insister sur la difficulté de l'exercice dans le contexte actuel. Les incertitudes budgétaires découlent des nouvelles orientations de l'État et de la Communauté européenne, ainsi que de celles qui pourraient être données par les collectivités régionales et départementales. Certaines lignes budgétaires de soutien, servant à la conduite d'actions, diminuent de moitié. La Chambre Régionale d'Agriculture doit cependant s'inscrire dans la continuité. Le budget qui va être présenté prévoit un prélèvement sur le fonds de roulement. Le Président Daniel Épron espère que ces incertitudes se concrétiseront par une réelle prise de conscience des travaux conduits par les Chambres d'Agriculture.

Les Chambres d'Agriculture Départementales présenteront sans doute, elles aussi, un budget 2007 revu à la baisse, voire avec un déficit annoncé.

20 % du budget de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie émane des cotisations des Chambres Départementales. Il serait extrêmement difficile de tendre à augmenter cette part. Les 80 % restant dépendent justement des éléments qu'il vient d'aborder.

La prise de conscience s'avère donc importante et délicate. Cette difficulté survient, de surcroît, en fin de mandature. Le bureau a donc décortiqué le budget poste par poste, afin de tenter d'assurer une continuité. Le Président Daniel Épron regrette d'avoir à présenter, pour la première fois depuis 12 ans, un budget négatif. Le contexte ne permet pas plus d'optimisme. Cependant il garde confiance, grâce à la crédibilité des travaux conduits par la Chambre Régionale d'Agriculture, par son positionnement reconnu, qui assureront, il en est convaincu, la pérennité de la Compagnie.

Jacques Chevalier présente le budget primitif 2007 (*cf. annexe 2*).

Le président Daniel Épron remercie M. Chevalier pour cette présentation. Ce budget est réaliste, peut-être ambitieux, l'avenir le dira. Il comporte une proposition de prélèvement à hauteur de 230 000 € sur le fonds de roulement, qui s'élève approximativement à 1 200 000 €. On peut faire ce type de prélèvement une fois, peut-être deux. Mais cela ne peut devenir une habitude, au risque de mettre en péril l'équilibre et la pérennité de la compagnie. Cette situation est la traduction concrète des alertes qui ont été données depuis quelque temps.

La Chambre Régionale doit s'adapter, et lorsque l'opportunité s'en présente, diminuer les charges. Celles de la Chambre restent étroitement liées à la masse salariale. Les décisions prises jusqu'à présent concernent essentiellement l'équipe de direction. Tout cela ne va pas sans efforts, sans contraintes et sans conséquences. La charge de travail n'a quant à elle pas diminué, parce que les actions à mener n'ont pas diminué, et que la Chambre Régionale ne cesse de recevoir des demandes de contribution, lors des réflexions régionales sur les schémas de développement économique, d'aménagement ou au niveau de l'État.

La charge de travail est donc à son maximum. Cela signifie que, faute de pouvoir équilibrer davantage son budget, la Chambre Régionale devra diminuer son accompagnement, son positionnement.

La présentation de ce budget montre les difficultés à maintenir un certain nombre d'actions. M. Daniel Génissel fait également part de son inquiétude en tant que président du GIE CIRLVBN de Basse-Normandie, lequel a passé une convention avec la Chambre Régionale, portant sur la réalisation d'actions et d'un certain nombre d'animations. En effet, dans les contrats de projets à venir, au-delà des réductions de moyens prévues par les offices – on parle de 40 % –, les actions pourraient être conduites directement. C'est déjà le cas du dossier "Plan bâtiments", qui est instruit par les DDA et géré par la DRAF. Ce phénomène pourrait s'étendre.

Dans ce cas, l'organisation actuelle ne pourra pas être maintenue. On devra effectivement "adapter la voilure" du CIRLVBN aux besoins réels qui se feront sentir. M. Daniel Génissel craint que la réalisation du budget s'avère plus difficile encore que dans le prévisionnel.

A la question du président Daniel Épron, M. Yves Riou confirme la réduction du budget 2007 des différents offices. Il est opéré une réduction sensible en ce qui concerne les différents contrats de plan, avec un montant global qui passe de presque 60 M€ à un peu moins de 40 M€. En matière d'élevage, le montant de 37-38 M€ va descendre à une vingtaine de millions d'€.

Cependant, on traverse actuellement une période de négociations extrêmement importante, lesquelles ne sont pas encore totalement conclues, notamment en ce qui concerne les fonds communautaires et les contrats de projets État-Région. Il se propose de ne pas revenir sur le FEADER. En revanche, il explique que le contrat de projets 2007-2013 consiste en une négociation entre le préfet de Région et le président de Région. Pour l'instant, il n'a pas été possible d'engager une réelle discussion et une négociation, sachant que c'est une négociation globale, portant sur tous les domaines. Autant dans le domaine de l'agriculture, globalement, il pense que les masses en question étaient relativement satisfaisantes au niveau de la région, autant ce n'était peut-être pas aussi satisfaisant dans d'autres secteurs. Ce terme de satisfaisant reste à prendre avec toute la considération requise, mais M. Yves Riou ne fait que relayer le sentiment général.

Pour la première fois, ce jour-là en fin d'après-midi, vont justement avoir lieu les premières négociations entre l'État et la Région sur le volet agricole. Il s'agit d'un contrat de projets relativement important, puisqu'il doit se chiffrer à environ 43-44 M€. Sans entrer dans le détail, les principaux éléments de ce contrat de projets sont, par exemple, le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), qui atteint 17 M€. Le PVE, quant à lui, représente 3 M€. Il en profite d'ailleurs pour relayer le message du Président en début de session : la profession agricole a tout intérêt à consommer l'enveloppe 2006 de 135 000 €, car cela la mettra en meilleure position pour l'obtention ultérieure de crédits supplémentaires.

Concernant le contrat de projets proprement dit et les interventions des différents offices, il est appelé le Programme 227, avec l'intitulé "Valorisation de l'agriculture ou de la production agricole", pour un montant de 8 M€. Les deux offices, à savoir celui de l'Élevage et Viniflor, feront probablement une répartition en trois tiers, dont deux pour la partie élevage et un pour les productions végétales.

Au vu des orientations arrêtées, la Région va indiquer si les masses retenues lui conviennent. Ensuite, au sein de ces différentes masses, devra être définie la répartition des différentes priorités. C'est ce qui va être étudié cet après-midi.

Enfin, mais ce n'est pas encore officiel, il est proposé dans le CPER 2007-2013 que les offices paient directement les aides contractualisées aux bénéficiaires, cela sans passer par les GIE dits "conventionnels". Cela signifie qu'il faudra sans doute mettre en place d'autres circuits de financement. L'instruction se fera donc au niveau des différents offices, mais, néanmoins, il existe la possibilité de mettre en place une convention entre la DRAF, l'office correspondant et une structure dite "d'animation" pour essayer de mettre en place ces différents crédits.

Le président Daniel Épron remercie M. Yves Riou pour ces informations et pour le travail qu'il conduit pour l'agriculture normande. Il lui demande également d'assurer le relais auprès de son homologue de Haute-Normandie.

Sur proposition du Président Daniel Épron, le budget primitif 2007 des services est adopté à l'unanimité.

Délibérations à incidence financière

Dévolution du patrimoine de l'ANERA

Le président Daniel Épron indique que va être présentée une délibération portant sur la dévolution du patrimoine de l'ANERA (environ 60 000 €), faisant suite à la dissolution de cette association.

L'ANERA était une association de développement qui, en son temps, a facilité la conduite de projets et d'études. L'assemblée générale a décidé la dissolution de l'association, qui n'a plus lieu d'exister aujourd'hui. L'ANERA a décidé d'attribuer son patrimoine à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie. Le président Daniel Épron rappelle que si la Chambre Régionale a été le principal utilisateur des fonds, elle a aussi été à l'origine de l'activité, cette dévolution est donc un processus logique.

Jacques Chevalier donne lecture de la délibération annexée au budget primitif 2007 (cf. dossier remis aux participants).

Sur proposition du Président Daniel Épron, la délibération relative à la dévolution du patrimoine de l'ANERA est adoptée à l'unanimité.

Tarifs des prestations en 2007

M. Jacques Chevalier présente les différentes prestations de la Chambre Régionale d'Agriculture et une augmentation des tarifs en 2007 à hauteur d'environ 2 % par rapport à 2006.

A noter : la carte des prestations "Œnologie" du Service régional cidricole de Basse-Normandie a été totalement refondue. Le même travail est en cours pour les prestations "Arboriculture", notamment dans un but d'homogénéisation avec le SERDA, et donc entre les cinq départements.

Sur proposition du Président Daniel Épron, la délibération relative aux tarifs des prestations en 2007 est adoptée à l'unanimité.

Agriculture et développement durable

Positionnement de l'agriculture normande

Le Président Daniel Épron évoque ensuite les travaux conduits par les Chambres d'Agriculture de Normandie sur le développement agricole harmonieux de la région. Ainsi qu'il l'a dit dans son propos introductif, il rappelle que même si ce thème est actuellement à la mode, s'il est un secteur d'activité qui s'inscrit depuis longtemps dans la durabilité, c'est quand même bien l'agriculture. Les personnes qui travaillent avec les éléments naturels ont le souci de les exploiter correctement, de les respecter et surtout de bien les transmettre.

Chaque Chambre Départementale conduit des actions de développement durable, et le bureau a souhaité que chacune d'elle en présente un exemple.

M. Jacques Chevalier indique que les éléments qu'il va présenter ont été préparés par Sophie Hamon-Le Guyader et son équipe. C'est une ébauche de réflexion sur les positionnements de l'agriculture normande sur l'économique, l'environnemental, le social et le territorial. On peut encore l'enrichir. Il fera l'objet de réflexions ultérieures complémentaires. Cependant, il est important que les uns et les autres disposent dès maintenant de ce document comme d'une sorte de tableau de bord de pilotage de ce secteur important.

Interviennent ensuite, pour chacune des 5 Chambres d'Agriculture de Normandie :

- M. Michel Legrand (Chambre d'Agriculture du Calvados) sur le thème "Adaptation des agriculteurs à la nouvelle PAC";
- M. Henri Sentilhes (Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime) sur le thème "La Seine-Maritime doit rester un département d'élevage" ;
- M. Éric Lecler (Chambre d'Agriculture de la Manche) sur le thème "Valorisation de l'herbe" ;
- M. Régis Chevallier (Chambre d'Agriculture de l'Orne) sur le thème "Diminution des intrants en grandes cultures, collecte et recyclage des déchets, valorisation agricole des boues de stations d'épuration (STEP)";
- MM. Emmanuel Join-Lambert et Dominique Bougon (Chambre d'Agriculture de l'Eure) sur le thème "Protection des espaces et des activités agricoles".

Le président Daniel Épron remercie les intervenants pour ces présentations. Pour la Chambre d'Agriculture qui regroupe des praticiens, elles constituent une redite ; il croit cependant qu'il est important de dresser un bilan, d'établir un état des lieux concret. On oublie trop souvent le rôle d'accompagnement et de développement des Chambres d'Agriculture, mais, comme on l'a entendu à travers les exemples qui ont été présentés, elles ont aussi d'autres missions à accomplir. Les agriculteurs s'interrogent sur leurs pratiques, mais se sont également fortement positionnés sur les questions d'écoulement et d'apurement.

Les sujets qui viennent d'être traités le sont dans toutes les Chambres. Cette présentation est loin d'être exhaustive. Sur ces sujets délicats de la durabilité, de l'environnement, les Chambres d'Agriculture réalisent des actions concrètes.

Les grandes évolutions de la consommation

Mme Danielle Rapoport, psychosociologue, directrice du cabinet DRC, présente les grandes évolutions de la consommation (*cf. annexe 9*), les attentes de la société vis-à-vis de l'alimentation, de l'environnement.

Le président Daniel Épron remercie Mme Rapoport pour son intervention. La démonstration qu'elle vient de faire est flagrante. Ainsi qu'il le dit souvent : l'homme est un animal intelligent et très paradoxal ; il veut tout et son contraire.

M. Éric Leclerc dit avoir suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation qui vient d'être faite. Cependant, des consommateurs qui ont le ventre plein et des personnes qui souffrent quasiment de malnutrition ne doivent pas se poser les mêmes questions.

Mme Danielle Rapoport rejoint les propos de M. Eric Leclerc. Les recherches de marketing et de publicité effectuées pour développer, pour des marques, tout l'aspect bio et éthique, concernent seulement une partie des consommateurs. Les "alterconsommateurs", ces personnes qui veulent consommer différemment, ont la possibilité économique de choisir ce qu'ils vont consommer. Tandis que les personnes pauvres, même si elles connaissent les recommandations nutritionnelles, n'ont pas toujours les moyens de les suivre. Même dans les pays industrialisés et très urbanisés, on constate de très grandes factures alimentaires et point n'est besoin d'aller chercher cela dans de lointains pays.

M. Denis Chéron demande à Mme Rapoport son avis sur la communication et la publicité qui pourraient être faites autour de l'agriculture. En effet, les agriculteurs ont aujourd'hui, et notamment en Normandie, des éléments sur lesquels ils peuvent communiquer : Bienvenue en Gourmandie, la qualification des élevages, et toutes les actions menées autour de la qualité des produits. Lorsqu'un consommateur achète un steak en barquette, il peut quasiment remonter jusqu'à l'agriculteur qui l'a produit, savoir de quelle façon l'animal a été nourri, etc. L'agriculture véhicule une image un peu trop négative dans l'esprit du consommateur "parisien". S'ils communiquaient davantage, les agriculteurs pourraient expliquer réellement ce qu'ils font.

Mme Rapoport lui précise que ses études et enquêtes ne sont pas menées uniquement auprès de consommateurs parisiens, mais aussi dans les campagnes. Les réactions qu'elle rapporte correspondent à une tendance sur l'ensemble du territoire.

Quant à acheter de grandes pages de publicité dans les médias, elle n'est pas sûre que cela soit le meilleur moyen de communication, car les gens abandonnent progressivement la lecture. Par ailleurs, il existe d'autres façons de se rapprocher des consommateurs et de leur faire connaître des produits. Ce qui est important, c'est de faire connaître et donner confiance. On n'est pas obligé de le faire par des systèmes très onéreux et très institutionnels comme de grands médias ; on peut le faire également en utilisant d'autres vecteurs de communication. Effectivement, lorsque les consommateurs savent qu'ils peuvent remonter à la source, qu'ils peuvent identifier un système de production, voire un producteur, cela les met en confiance. Mme Danielle Rapoport rappelle cependant que tous les consommateurs n'ont pas la possibilité d'en payer le prix ni celle d'y avoir accès. L'accès direct aux producteurs, par des médias tels qu'Internet, connaît toutefois un succès grandissant. Beaucoup de foyers sont maintenant équipés d'un ordinateur, et même les "seniors", qui restent chez eux et ont le temps, vont se mettre à pianoter ; il faut tenir compte de cette évolution.

Mme Josiane Béliard souhaite savoir si Mme Rapoport pense que l'agriculture a une chance d'être reconnue non pas comme un acteur de pollution, mais comme un acteur pouvant apporter des solutions aux problèmes environnementaux. En effet, l'agriculture peut apporter des solutions aux problèmes d'énergie, des solutions pour traiter les déchets. On l'a vu à travers l'exemple donné par le département de l'Orne. Par ailleurs, à partir de l'amidon, des pommes de terre ou du maïs, on pourra fabriquer des sachets en plastique biodégradables.

Selon Mme Danielle Rapoport, il faut le dire, le faire savoir. Le statut de l'agriculture, et celui de l'agriculteur, doit et peut changer ; peut être a-t-il déjà commencé à évoluer. En effet, au-delà de certaines perceptions négatives, telles que l'agriculteur-pollueur, il existe le service inclus en amont, ce que Jacques Nefussi appelle la "tertiarisation". Cette tertiarisation signifie que l'agriculteur n'est pas qu'un simple producteur ; il peut également apporter un service. Il serait intéressant de communiquer sur ce thème, mais pas nécessairement en faisant de la publicité. Il s'agit plutôt de se regrouper, avec des synergies de discours et d'émetteurs, pour toucher les consommateurs en leur expliquant que les agriculteurs travaillent en amont sur tel ou tel thème. L'agriculture a vraiment besoin de récupérer une image de la bonne terre travaillée par de "gentils agriculteurs".

Le président Daniel Épron remercie Mme Rapoport pour ces informations, même si certaines sont un peu dérangeantes, car elle apporte un regard extérieur. Les agriculteurs normands doivent maintenant travailler sur les messages qu'ils délivrent et l'interprétation qui en est faite.

Puis il offre un coffret de produits normands à l'intervenante.

Bilan d'activités de la
CRAN 2001-2006

Le président Daniel Épron présente le bilan de la mandature qui figure au dossier remis aux participants.

Il remercie les membres pour leur présence, mais aussi pour le soutien qu'ils lui ont apporté à la présidence de la Chambre Régionale.

Il remercie également ses collègues, présidents des Chambres Départementales, pour la confiance qu'ils lui ont accordé. Il espère qu'ils se retrouveront dans cette salle, animés de la même conviction que celle qui les a portés.

L'agriculture a la chance d'être représentée par des institutions élues au suffrage universel. C'est le meilleur témoignage de la concertation et de la mise en place d'un mouvement qui se veut être le représentant des intérêts d'un territoire et d'une profession, les agriculteurs.

Les missions de la Chambre Régionale sont loin d'être terminées ; la société, comme cela a été dit auparavant, se pose des questions.

Le président Daniel Épron conclut en remerciant les collaborateurs de la Chambre Régionale. Il sait pouvoir compter sur des personnes passionnées et attachées à leur métier. C'est cela aussi la crédibilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 17 h 30.

